



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2013**

**Date de convocation :** 15/10/2013

**Date d'affichage :** 22/10/2013

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	11
Présents	:	09
Procuration	:	01
Votant	:	10

L'an deux mil treize, le vingt sept septembre, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard - THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles – ROEDEL Françoise  
LEQUY Norbert - VILLEMIN Marylin  
PIOT Philippe – SPINELLI Claude

**Absents excusés :** BRIOT Jean-Paul – BARBIER Sylvain

**Absents non excusés :** néant

**Pouvoirs :** BRIOT Jean-Paul à SCHMITT Lucienne

**OBJET :** Ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à ouvrir auprès du Crédit Mutuel une ligne de  
trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 150 000 €, dont les conditions sont les suivantes :

Echéance : 18/10/2014

Taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 1,90 point

Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours.

Ils seront arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.

Commission : 0.20% du montant autorisé, soit 300 € payables à la signature du contrat.

La ligne de trésorerie sera remboursée au plus tard pour la date précisée ci-dessus.

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 22/10/2013  
Et publication le 22/10/2013

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 19/10/2013  
Le Maire  
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »